



CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Marché n° : 2014_BRIEC_T_011_Tableaux interactifs

Objet : Fourniture et pose de tableaux blancs interactifs pour l'école primaire.

Le présent marché concerne les prestations de fourniture et de pose de trois tableaux blancs interactifs pour l'école primaire Yves de Kerguélen.

Le présent **marché est à procédure adaptée**, soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le marché comporte un seul lot.

La durée du marché correspond au délai de livraison de la totalité des fournitures qui sera spécifié par le soumissionnaire. La collectivité souhaite obtenir les fournitures dans un délai de 8 (huit) semaines à compter de sa notification. Le candidat proposera son délai dans le présent document.

I. Les clauses techniques

I.1 Dispositions générales

Le présent CCP fixe les conditions d'exécution des prestations.

Le prestataire s'engage à fournir au maître d'ouvrage, toutes les fournitures spécifiées au cahier des charges en intégrant notamment les prestations de conditionnement, d'acheminement, de livraison et de pose selon les directives qui seront données par le responsable du service des bâtiments et dans les **conditions** et les **délais** demandés.

Le prestataire est réputé avoir analysé toutes les contraintes relevant du présent marché et s'être rendu compte de la situation, de l'importance et de toutes les difficultés et sujétions pouvant résulter de son exécution.

Il devra donc prendre dès le début de la commande, tous les moyens (personnel et matériel), pour que le résultat final soit conforme aux spécifications du présent cahier des charges.

POUR TOUTES LES PRESTATIONS EXECUTEES et à tout point de vue, l'attributaire du marché sera entièrement responsable des accidents, dommages ou préjudices quelconques qui pourraient par son manque de précautions ou par la faute de l'un de ses ouvriers ou employés, être occasionnés à son personnel et à son matériel.

Il est expressément stipulé que, pour tout ce qui concerne les points précisés ci-dessus, le maître d'ouvrage est entièrement dégagé de toute responsabilité.

1.2 Réalisation des prestations

Les fournitures proposées et la pose réalisée devront être conformes aux textes réglementaires en vigueur. Les documents remis dans le cadre du mémoire technique devront permettre de juger des qualités des produits et de leur conformité. Ce mémoire technique précisera également les méthodologies de mise en œuvre des prestations pour toutes les interventions prévues (fabrication, démarche environnementale, livraison, ...).

1.3 Spécifications techniques

Les caractéristiques des tableaux blancs interactifs tactiles sont **à minima** les suivantes :

Fourniture et pose de trois ensembles complets comprenant :

- tableaux,
- vidéo-projecteurs,
- supports de vidéo-projecteurs,
- Cablage de liaison avec onduleur, minimum 3 ml,
- Logiciels compatibles avec TBI existants,
- Visualiseurs de diapositives,
- Jeux d'enceintes son.

Les prestations comprennent toutes les opérations de fabrication, homologation, conditionnement, transport, déchargement et pose.

Une notice ou guide de montage est fournie à la livraison ainsi que toutes les documentations techniques nécessaires à la maintenance des matériels.

Une formation des personnels utilisateurs sera prévue au présent marché. Le candidat en précisera les modalités.

1.4 Présentation du matériel

Le candidat devra être en mesure de faire une démonstration des matériels avec explications du fonctionnement : soit en installant ses fournitures à l'école primaire Yves de Kerguelen, soit sur un site proche déjà installé dont il pourrait avoir accès. Cette démonstration se fera courant septembre.

1.5 Garanties et SAV

Les garanties appliquées aux fournitures du présent marché et les conditions de dépannages, de maintenance devront être précisées dans le mémoire technique.

L'attributaire du présent marché d'état devra compléter, par ses connaissances, les imprécisions ou omissions éventuelles des présents documents. Celui-ci restera donc seul juge en dernier ressort des solutions adaptées pour répondre aux besoins exprimés.

Il est nécessaire dans le cadre de l'après-vente, de préciser le prix de tous les éléments de rechange. Un tableau récapitulatif précisera le coût de chaque pièce sera joint à l'offre.

II. Les clauses administratives

- Personne publique contractante : Commune de Briec
- Coordonnées de l'interlocuteur en charge du marché :
Mr Eric Le Goff – 06 70 31 94 52, technique@ville-briec.fr
- Coordonnées de l'interlocuteur du service bâtiments
M. Pierre D'Hervé – 06 25 37 13 01
- Retrait des dossiers : Ils peuvent être expédiés sur demande écrite par courrier ou par courriel ou remis à la Mairie. Ils sont disponibles sur le site de l'AMF29
- Critères de jugement des offres : le choix du prestataire se fera en application des critères énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
Prix des prestations	60,00%
Valeur technique (notamment au regard du mémoire technique)	40,00%

☐ **Critère prix noté sur 60 points :**

L'offre analysée obtient une note sur 60 en application de la formule suivante : **Note prix attribuée** = $60 \times (Y1/Y)$, dans laquelle : 60 = Nombre de point attribué au critère prix (pourcentage de pondération), Y = montant de l'offre analysée, Y1 = montant de l'offre la moins disante. L'offre (Y1) moins disante aura le nombre maximum de points (60).

☐ **Critère valeur technique noté sur 40 points :**

Une note de valeur technique est attribuée aux entreprises en fonction du barème suivant (cette note sera établie en fonction du mémoire technique de l'entreprise) :

Appréciation et Notation de la valeur technique et de ses sous-critères

	6 niveaux d'appréciation	Sous-critères notés sur
		/ 40
offre présentant des aspects qualitatifs nettement supérieurs au niveau technique attendu et aux réponses des autres candidats notamment en ce qui concerne les performances en matière de développement durable	Offre très bonne	40
offre présentant des aspects innovants ou des plus-values techniques	Offre supérieure	32
offre considérée comme complète répondant strictement au cahier technique	Offre adéquate	24
offre qui présente des imprécisions techniques ou des généralités, tout en restant une offre conforme et acceptable	Offre imprécise	16
offre qui présente des lacunes techniques, des non qualités ou des incohérences (ex : mémoire technique partiellement rempli, sous-estimation des moyens à mettre en œuvre...)	Offre insuffisante	8
offre éliminée (absence de mémoire technique, objet du marché non respecté, offre ne respectant pas le cahier des charges...)	Offre écartée	0

Une offre obtenant la note de 0 pour l'un des sous-critères de valeur technique sera déclassée et écartée. La note technique peut obtenir un maximum de 40 points. Le **classement général** se fera par comparaison du nombre de points obtenu par chaque candidat après addition des points attribués sur chaque critère (notation sur 100).

- Modalités de dépôts des offres :

Les offres sont à adresser avant le : **vendredi 12 septembre 2014 à 12 heures A :**

Mairie de Briec
Service des Marchés
Rue du Gal de Gaulle
29510 BRIEC DE L'ODET

Elles devront :

- soit être remises directement, contre récépissé,
- soit être envoyées par la poste à l'adresse sus-indiquée, par pli recommandé, avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites,

L'enveloppe extérieure portera la référence :

« 2014_BRIEC_T_011_Tableaux interactifs »

- Pièces du marché :
 - o Le présent CCP
 - o Le devis détaillé à fournir obligatoirement par le candidat
 - o Le CCAG Travaux
 - o **un « mémoire technique » pièce obligatoire** comprenant :
 - Les certifications, agréments de la société et des opérateurs affectés au marché,
 - Les références réglementaires adoptées,
 - Les fiches techniques des fournitures,
 - Le délai de livraison et de pose avec mise en service proposé par le candidat,
 - Les protocoles de conditionnement, de livraison et de pose,
 - Les méthodes et moyens que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de sa mission,
- (le mémoire technique est à joindre à l'offre. Ce mémoire sert notamment de support pour établir la valeur technique de l'offre. L'absence de mémoire entraîne automatiquement et définitivement le rejet de l'offre. L'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée)
- o DC 1 – DC 2
 - o NOTI2
 - o Assurances

Les prix sont fermes pour la durée du marché. Le paiement des prestations pourra se faire éventuellement sur présentation de facture. Le règlement sera réalisé sur la base des fournitures réellement livrées et posées **conformes**.

Une pénalité pour retard, en cas de dépassement du délai proposé par le soumissionnaire, pourra être appliquée suivant la formule suivante : $P = V * R / 300$ (V : valeur des prestations en retard ; R : nombre de jours de retard).

III. Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom, qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de :

Après avoir pris connaissance du document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après.

Délai de livraison du candidat (en jours) :

L'évaluation de l'ensemble des prestations telle qu'elle résulte de l'application du présent CCP et du devis détaillé estimatif est égale à :

Montant hors T.V.A.	€
T.V.A. au taux de %	€
Montant T.V.A. incluse	€

en lettres T.T.C.:

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Je certifie par ailleurs être en règle sur le plan fiscal et social et respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 323-1 du Code du Travail.

Fait en un seul original,

Signature du candidat

A

Le

IV. Acceptation de l'offre (article réservé au pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour un montant HT de pour valoir acte d'engagement.

A Briec de l'Odet,

Le Maire,

Le